

ÊTES-VOUS BIEN PAYÉ(E) ?

Avez-vous porté attention à vos récents relevés de paye ?

Avez-vous regardé quel est votre échelon salarial ?

Souvenez-vous qu'il n'y avait pas de changement d'échelon en début d'année scolaire en raison de la nouvelle échelle mise en place en mars :

Échelle de traitement 

Mais, est-ce que cet échelon tient compte de l'ensemble de votre scolarité et de votre expérience autant en enseignement que dans un métier pertinent à l'emploi ?

En cas de doute, n'hésitez pas à poser des questions et, au besoin, à communiquer avec nous !

